

# NOTE INFOS

(REGLEMENT INTERIEUR de la Résidence « les COTTAGES »)

## BIENVENUE AUX COTTAGES

**Nous vous remercions d'avoir choisi notre établissement.** Nous vous demandons d'être respectueux de celui-ci et de son environnement.

Voici quelques recommandations à respecter tout au long de votre séjour.

Pour votre sécurité, lors de chaque passage et obligatoirement dès la tombée de la nuit veuillez " **fermer le portail** " derrière vous, en évitant de le laisser claquer, afin d'éviter les vols et les visiteurs indésirables.

### ENTRETIEN

L'entretien régulier et journalier des studios est à la charge des occupants. En cas de négligence constatée, l'occupant des lieux sera invité par la Gérante à y remédier; si cet avertissement écrit reste sans effet, il sera fait appel à une société de nettoyage. La prestation sera alors facturée à l'occupant du studio. Des aspirateurs, seaux, pelle, balayette, serpillière, tête de loup, sont à votre disposition dans chaque cage d'escalier, n'hésitez pas à demander des sacs si cela est nécessaire. Ce matériel doit être remis propre et en bon état après usage.

LA DOUCHE : vérifier la grille de protection afin que rien n'entrave l'écoulement de l'eau.

LEVIER : de la kitchenette n'est pas une poubelle !!!!!!!

LES PLAQUES CHAUFFANTES : sont à nettoyer après chaque utilisation (les produits nettoyant pour fours s'avèrent efficaces.

LE RÉFRIGÉRATEUR : à dégivrer chaque mois et le maintenir en état de propreté.

LES W C : à récurer à l'aide de produits d'entretien.

LES SOLS : sont à dépoussiérer et (ou) laver chaque semaine

Une **LAVERIE** est à votre disposition au 1er ETAGE dans l'ESCALIER C. Ne pas faire tourner les machines après 21 heures. MERCI. Des Kits de lavage sont en vente au bureau au prix de :

### **KIT COMPLET 9 Euros**

2 jetons de lavage + 2 jetons de séchage + 2 sachets (de 2) de pastilles lessive

ou

1 jeton lavage 3,50 Euros - 1 jeton séchage 1 Euro - 1 sachet de pastilles 0,50 Euro

...../.....

## IL EST INTERDIT :

Les conversations et les éclats de rire dans les chambres et les couloirs, après 22 h. Des discothèques vous accueillerons dans Blois si vous souhaitez vous divertir avec vos amis(es). Lors des rentrées tardives, ainsi que le matin avant 7 h, évitez les allées et venues, les claquements des portes. Baissez le volume des radios et autres appareils de musique, afin de respecter vos camarades qui **se reposent ou étudient**. En cas d'anniversaire ou autre manifestation risquant d'entraîner du bruit inhabituel, en avertir la Gérante qui décidera, suivant l'importance du nombre des invités si oui ou non la réunion pouvait avoir lieu. La salle de réunion étant à votre disposition moyennant une caution de 30,50 E.

Sauf nécessité absolue, ne recevez pas d'appel téléphonique au-delà de 22 h.

Ne pas céder le contrat de résidence, ni sous-louer, sauf accord écrit de la direction. Après acceptation de la Gérante, pour toute personne supplémentaire à temps complet dans votre studio, il vous sera demandé la somme de 30,50 E. par mois, pour participation aux charges.

## IL EST OBLIGATOIRE :

Une clé du portail et de votre boîte à lettres vous sont remises lors de votre arrivée. Ces clés sont strictement personnelles. En cas de perte ou de vol, prévenir immédiatement la direction.

Veillez à bien éteindre les lumières et fermer les fenêtres avant de quitter votre studio.

Si vous devez vous absenter un Week-end ou lors de vos vacances pensez à **baisser votre chauffage** pour les studios avec des radiateurs électriques, **débrancher votre réfrigérateur** et laisser la porte (de celui-ci) ouverte. Merci.

La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou de disparition d'objets de valeur dans votre studio. Veillez à toujours fermer à clé votre porte en cas d'absence.

Les loyers sont payables entre le 1er et le 5 de chaque mois, par chèque à l'ordre de "La Résidence Les Cottages", à remettre dans la Boîte à Lettres "Les Cottages" qui se trouve dans le Hall, à côté des vôtres.

Laissez exécuter dans les lieux loués, l'entretien normal et les travaux d'amélioration.

Notre personne d'entretien est présent chaque Mercredi et Vendredi après-midi, pour cela.

...../.....

De **vider** ses poubelles tous les jours dans le container situé dans le local poubelle dans le hall, non dans les couloirs ou les WC des paliers !!!!!!!

Le pique-nique est interdit dans la cour, de même que le linge suspendu aux fenêtres.

Dans les salles de bain possédant des W-C broyeur, **NE RIEN JETER DANS LA CUVETTE, C'EST IMPÉRATIF** autre que le papier hygiénique. Tout dépannage sera à votre charge. Prévenez vos petites amies !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Nos amis les animaux sont **formellement** interdits dans les Studios.

Soyez aimable de ne pas jeter vos mégots de cigarettes dans le Hall (un cendrier est à votre disposition dans l'entrée) ni dans la cour intérieure, **ni même des les écraser sur les moquettes** des escaliers !!!!!!!!!!!!!!! MERCI. Prévenez vos amis (es).

La détention, l'utilisation, la culture de **stupéfiants** et l'abus de boissons alcoolisées sont **formellement interdits**. Dans le cas où un résident ne respecterait pas cette dernière disposition, il se verrait **exclus immédiatement et sans préavis de la Résidence.**

En cas de mutation de studio, en cours de contrat, il vous sera demandé la somme de 20 Euros ( pour frais de remise en état, établissement d'un nouveau contrat, etc...).

Le protège matelas est fourni par la Résidence. Veuillez le restituer propre lors de votre départ. Vous pouvez louer votre couette 3 E./mois, votre oreiller 1,52 E./mois.

Laissez votre studio aussi propre qu'à votre arrivée, si, il s'avère nécessaire de faire intervenir une entreprise de nettoyage, de peinture, ou pour tout autre détérioration, les frais en seront imputés sur le dépôt de garantie.

En cas de manquement aux dispositions de cette NOTE INFOS, le contrat pourra être résilié sans préavis de la Direction. Tout mois commencé est considéré comme mois dû en entier.

Au terme de chaque année, nous nous réservons le droit de renouveler ou non une inscription. Certain comportement, en effet, peut révéler une inaptitude à la vie de groupe et va à l'encontre du but que se propose la Résidence.

La Gérante est là pour vous aider en cas de problème quel qu'il soit, n'hésitez pas à venir la voir pour en discuter, nous désirons que chaque étudiant ou stagiaire puisse trouver le calme et le repos nécessaire à un séjour que nous vous souhaitons réussie.

**BON SÉJOUR**

...../.....

**TALON A DÉTACHER ET A AGRAFER A LA  
FEUILLE INVENTAIRE ET ÉTAT DES LIEUX,  
REMETTRE LE TOUT DANS LA BOITE A  
LETTES " LES COTTAGES "**

**ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR ( NOTE INFOS)  
de la Résidence " les COTTAGES "**

**Les soussignés Madame, Monsieur**

**Parents ou représentants légaux du locataire NOM PRÉNOM**

déclarent avec le locataire du studio n° avoir lu NOTE INFOS (règlement  
intérieur de la Résidence les COTTAGES) et en accepter toutes les clauses.

**A Blois, le**

**SIGNATURES : DU LOCATAIRE et DES PARENTS**